



Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Comité de Pilotage de lancement

15 mars 2016

1. Contexte, enjeux et objectifs

➤ A. Le contexte et les enjeux: comprendre les SDAASP

► **Ce que dit l'article 98 de la loi NOTRe...**

« Sur le territoire de chaque département, l'Etat et le Département élaborent conjointement un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. »

« Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. »

► **... dans l'attente de son décret d'application**

Un décret en Conseil d'État est prévu pour fixer les modalités d'élaboration des schémas. Une circulaire aux préfets est également attendue pour déterminer le contenu et les conditions d'établissement du diagnostic préalable.

1. Contexte, enjeux et objectifs

➤ A. Le contexte et les enjeux : comprendre les MSAP

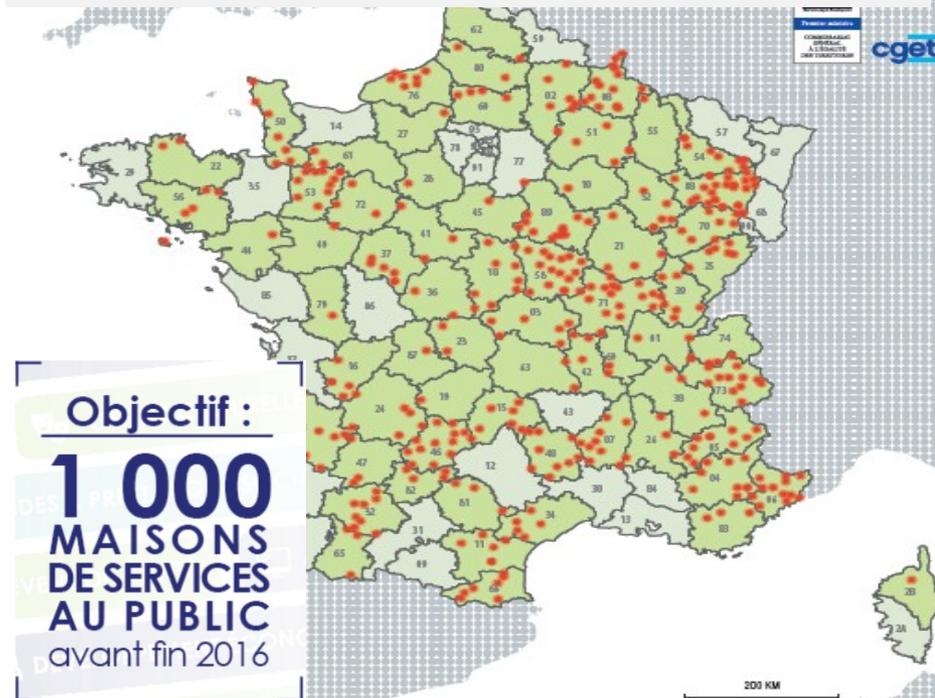
► Les espaces de mutualisation, solution dans les territoires déficitaires

Le gouvernement s'est fixé un objectif d'installation de 1 000 Maisons de Service au Public au 31 Décembre 2016 (dont 500 adossées à des bureaux de poste et 500 en partenariat avec des collectivités locales).

Leur vocation : rendre accessibles les services des **grands opérateurs nationaux** mais elles peuvent aussi **accueillir des services du secteur concurrentiel**.

La Charente dénombre déjà 2 MSAP (Montemboeuf et Rouillac) et 4 Relais de Services Publics: Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin, Barbezieux.

Au 1^{er} Janvier 2015, 363 MSAP Labellisées dans 67 départements



Les compléments au maillage existant (zones déficitaires) seront étudiés et la création de MSAP complémentaires sera proposée.

1. Contexte, enjeux et objectifs

➤ Rappel du des objectifs des SDAASP

✓ 1 – *Faire un diagnostic croisant l'offre en présence et les besoins ressentis*

Analyser l'offre: quels sont les **déficits d'accès aux services essentiels** sur le territoire départemental et les **zones les plus concernées**?

Recueillir les besoins: quels sont les besoins de services essentiels existants et leurs spécificités?

C'est l'analyse de l'adéquation entre besoins et offre de services qui permettra d'identifier les **écarts et donc les améliorations à réaliser**.

✓ 2 – *Définir un plan d'amélioration de l'accessibilité des services*

Il s'agit de décrire, dans le cadre d'un **plan d'action pluriannuel d'une durée de 6 ans**, les **facteurs clés du maintien ou de l'amélioration** de leur accessibilité à déployer dans le cadre du schéma.

C'est ce plan d'action qui constituera le cœur du futur Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

2. Déroulé et calendrier

➤ A. Déroulé

5 mois pour la réalisation des 3 phases de cette mission, entre mars et août 2016.

Phase 1 – Diagnostic approfondi de l'offre de service existante

Etape 1 - Lancement, 1ères analyses et définition du périmètre

Action 11 - Journée de lancement et de formation-action au SDAASP

Action 12 - Analyse et synthèse du diagnostic quantitatif de l'offre

Action 13 - Consultation des élus et acteurs associatifs du territoire

Action 14 - Délimitation du périmètre des services essentiels

Etape 2 - Evaluation isochrone individualisée de l'accessibilité de l'offre de services

Action 21 - Analyse isochrone individualisée de l'offre de services

Action 22 - Comité Technique de présentation du diagnostic approfondi

PHASE2 – Analyse prospective des besoins et croisement avec l'offre existante

Etape 3 - Analyse prospective des besoins ressentis

Action 31 - Enquête auprès d'un panel représentatif de la population charentaise

Action 32 - Comparaison des profils sociodémographiques des EPCI

Action 33 - Enquête-entretiens auprès des opérateurs de services

Etape 4 - Analyse croisée de l'offre et des besoins

Action 41 - Synthèse croisée et territorialisée de l'analyse de offre / besoins

Action 42 - Comité Technique de présentation de l'analyse croisée offre / besoins

Action 43 - Comité de pilotage de validation de l'analyse croisée

Phase 3 – Préfiguration du SDAASP

Etape 5 - Pistes d'améliorations de l'accessibilité et méthode pour la conception du SDAASP

Action 51 - Proposition d'enseignes majeurs et pistes d'actions pour le futur SDAASP

Action 52 - Gouvernance et de méthodologies pour la conception du SDAASP

Action 53 - Comité Technique de présentation du cadre stratégique et méthodologique

Action 54 - Comité de pilotage de validation du cadre stratégique et méthodologique

Action 55 - Restitution du diagnostic devant l'ensemble des partenaires

➤ B Présentation des travaux à engager

▶ 1. Organisation des entretiens auprès des élus des territoires

- des **réunions par Pays** en présence: d'un binôme (élu + technicien) représentant le Pays + un représentant de chaque EPCI du territoire (élu + technicien) + animateur Leader + responsables RSP
- organisation des réunions sur **3 jours consécutifs (Dates pressenties entre le 27 et le 29 Avril 2016)**, (une ½ journée par réunion).
- afin **d'assurer une approche à l'EPCI** en complément de l'approche globale par Pays un court questionnaire sera transmis en amont aux contacts identifiés par les EPCI.

➤ B Présentation des travaux à engager

▶ 2. Enquête habitants

Pour interroger les habitants sur les services qui sont essentiels à leur quotidien, leur accessibilité et leurs pratiques d'accès à ces services.

Nécessité de **définir une stratégie de diffusion** en fonction des **objectifs de retours qualitatifs et quantitatifs**.

Quantitatif: objectif de 500 retours. Viser un peu plus (600 à 700) afin de pouvoir redresser l'échantillon avant analyse.

Qualitatif : parvenir à toucher les publics à enjeu spécifiques en Charente: agriculteurs, chômeurs, personnes âgées isolées, familles monoparentales, ...

Différentes options (cumulables) en termes de diffusion :

- a. via les guichets (des communes, EPCI, opérateurs de services, RSP, ...)
- b. via les sites internet (Département, Etat, EPCI, opérateurs, ...)
- c. via l'envoi de courriers à l'adresse + enveloppe T
- d. via les boites mails des agents du Département et de l'Etat en Charente (eux-mêmes habitants)

Lancement de l'enquête à prévoir début Avril

➤ B Présentation des travaux à engager

▶ 3. Définition du périmètre des services individualisés à traiter

Il est indispensable, afin d'aboutir à une stratégie opérante, de délimiter le périmètre des services au public devant être analysés.

Objectif: définir une liste de **30 services individualisés** prioritaires à l'échelle du territoire.

Une 1^{ère} ébauche de périmètre a été définie lors du 1er Comité Technique (Cotech) du 7/03/16.

Il s'agit de la discuter et de l'ajuster.

➤ B Présentation

Le périmètre proposé comprend à ce stade 33 services individualisés répartis en 10 thèmes

Thèmes	Services	Détail des services individualisés à traiter	
MOBILITÉS et TRANSPORTS	Transports en commun	TEC interurbain départemental et scolaires	1
		TEC EPCI	2
		Lignes TER et INTERCITES	3
	Transport à la demande	Transport à la demande	4
	Co-voiturage	Co-voiturage	5
RESEAUX TIC	Couverture adsl / fibre / satellite	Couverture adsl / fibre / satellite	6
	Couverture Téléphonie mobile	Couverture Téléphonie mobile	7
SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN	Services postaux	Services postaux	8
	Boulangeries	Boulangeries	9
	Alimentations	Alimentations	10
	Multiplis ruraux	Multiplis ruraux	11
	Pharmacies	Pharmacies	12
	Distributeurs automatiques de billets	Distributeurs automatiques de billets (DAB)	13
	Stations-services	Stations-services	14
TRÉSORERIE FONCTIONNELLE	Trésorerie	Trésorerie	15
SÉCURITÉ	SDIS	SDIS	16
SERVICES DE	Hôpitaux: services d'urgence	Hôpitaux: services d'urgence	17
	Médecins généralistes	Médecins généralistes	18
SERVICES SOCIAUX	CCAS-CIAS	CCAS-CIAS	19
	Centres médico Sociaux	Centres médico Sociaux	20
	Héberg. personnes âgées	Héberg. personnes âgées	21
	Héberg. personnes handicapées	Héberg. personnes handicapées	22
	Aide à domicile	Aide à domicile	23
PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE	Accueil de la petite enfance	Assistantes maternelles	24
		Etablissements d'accueil du jeune enfant	25
	Accueil de l'enfance	Centres de Loisir sans hébergement (CLSH)	26
		Foyers ruraux	27
EDUCATION	Ecoles maternelles	Ecoles maternelles	28
	Ecoles Primaires	Ecoles Primaires	29
	Collèges	Collèges	30
	Lycées	Lycées	31
EMPLOI	Pôle emploi	Pôle emploi	32
	Missions locales	Missions locales	33

➤ B Présentation des travaux à engager

► Le rôles des partenaires

Les Pays, EPCI du territoire et les opérateurs de services auront un rôle prépondérant dans la conception puis durant la vie de ce schéma.

Ils devront se mobiliser et seront invités à participer de manière resserrée à cette démarche:

- réunion par Pays animées par Clément Bodin
- questionnaire de préparation des réunions par Pays à renseigner par chaque EPCI
- entretiens téléphoniques auprès des opérateurs de service concernés par le périmètre retenu